

France-Paris: Advertising management services

OJ S 49/2019 11/03/2019

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)

Postal address: 54 quai de la Rapée

Town: Paris Cedex 12

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Postal code: 75599

Country: France

Contact person: Etienne Rose

E-mail: etienne.rose@ratp.fr

Telephone: +33 158764546

Internet address(es):Main address: <http://www.ratp.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-dappel-a-concurrence>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: L'adresse et les modalités d'envoi sont précisées dans la fiche «Informations complémentaires à l'attention des candidats» publiée sur la page <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-dappel-a-concurrence>

Town: PARIS

Country: France

Contact person: L'adresse et les modalités d'envoi sont précisées dans la fiche «Informations complémentaires à l'attention des candidats» publiée sur la page <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-dappel-a-concurrence>

E-mail: etienne.rose@ratp.fr

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Internet address(es):Main address: <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-dappel-a-concurrence>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Etablissement public industriel et commercial

I.5. Main activity

Other activity: Service de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Sélection d'un partenaire amené à constituer avec le groupe RATP une société commune de régie publicitaire pour les espaces et les matériels exploités par la RATP en Île-de-France
Reference number: RATP-CML-PUB-2019

II.1.2. Main CPV code

79341200 Advertising management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La présente procédure de mise en concurrence mise en œuvre par la RATP pour la sélection du partenaire de la société commune à constituer présentera, au sens du 1o de l'article L. 2122-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques, les mêmes caractéristiques que la procédure déterminée à l'article L. 2122-1-1 dudit code.

La société commune conclura une convention d'occupation du domaine public avec la RATP, ayant pour objet de permettre l'exploitation d'activités de régie publicitaire dans les espaces et sur les matériels exploités par la RATP en Île-de-France. La convention d'occupation domaniale qui sera conclue ne constitue ni un marché public, ni un contrat de concession.

Le périmètre de la convention n'inclura pas d'activités de régie publicitaire sur médias distants (sites web et applications RATP), hormis dans le cadre d'opérations exceptionnelles et ponctuelles.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Main site or place of performance: Région Île-de-France.

II.2.4. Description of the procurement

Procédure concurrentielle pour la sélection d'un partenaire amené à constituer avec le groupe RATP une société commune titulaire d'une convention d'occupation du domaine public permettant l'exploitation d'activités de régie publicitaire dans les espaces et sur les matériels exploités par la RATP en Île-de-France. La convention d'occupation domaniale qui sera conclue ne constitue ni un marché public, ni un contrat de concession.

Les équipements et emplacements mis à la disposition ont une vocation exclusivement publicitaire. Le montant des investissements à réaliser par la société commune pour les besoins de l'exécution de la convention est estimé à 50 à 60 millions d'euros sur la durée de la convention en ce inclus le droit d'entrée mentionnée dans la fiche «Informations complémentaires à l'attention des candidats» publiée sur la page <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-d'appel-a-concurrence>.

L'exploitation publicitaire des espaces et matériels affectés à l'exploitation par la RATP de services de transport par bus et tramway s'effectuera selon des modalités particulières liées à la prochaine mise en concurrence de ces services de transport. Ces modalités seront précisées dans le dossier de consultation.

Les emplacements publicitaires existants qui seront mis à disposition de la société commune représentent environ 65 000 faces ainsi réparties: environ 650 emplacements pour les écrans numériques, environ 26 000 faces en station de métro/RER, environ 400 faces sur stations de tramways, 18 000 surfaces sur les bus, 20 000 surfaces dans les métros.

La consistance précise, les limites des périmètres ainsi que le nombre et les caractéristiques des emplacements publicitaires existants et des équipements publicitaires existants remis à la société commune (écrans, etc ...) seront communiqués aux seuls candidats admis à remettre une offre.

L'opération inclura une reprise de personnel actuellement affecté à l'exploitation de la régie publicitaire sur le réseau de la RATP. Le périmètre de cette reprise de personnel est arrêté à 119 personnes. Les principales caractéristiques de cette reprise de personnel, et notamment la masse salariale concernée seront communiquées dans le dossier de consultation.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Capacité technique (60 %):

— moyens humains et matériels (40 %),

— références (60 %).

Capacité financière (40 %)

Ces critères sont appréciés sur la base des documents et renseignements exigés au point III. 1.2) et III.1.3) ci-dessous.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La convention d'occupation du domaine public donnera lieu au versement à la RATP d'une redevance d'occupation domaniale composée d'une part fixe et d'une part variable.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Une présentation générale du candidat avec la description de son actionnariat et de ses structures ainsi que, en cas de candidature en groupement, les pourcentages prévisionnels de détention du capital de la société dédiée qui sera le partenaire du groupe RATP par chacun des membres du groupement.

Un extrait K-bis du candidat ou tout document équivalent, datant de moins de 3 mois.

Acquittement de l'obligation déclarative relative à la probité et à l'éthique du candidat dont le contenu et le régime sont précisés dans la fiche «Informations complémentaires à l'attention des candidats» publiée sur la page <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-dappel-a-concurrence>.

En cas de candidature sous forme de groupement, le candidat précise la forme du groupement (conjoint ou solidaire), désigne le mandataire du groupement et produit le mandat habilitant le mandataire à valablement engager le groupement et les pouvoirs attribués aux représentants des sociétés membres du groupement leur permettant d'habiliter le mandataire du groupement à les représenter.

En cas de candidature en groupement, les documents mentionnés aux 3 premiers alinéas de la présente section seront produits par chacun des membres du groupement.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé par le candidat dans le domaine de la régie publicitaire de transports publics sur les 3 derniers exercices disponibles.

Bilans ou extraits de bilan concernant les 3 derniers exercices disponibles.

Le candidat est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen équivalent pouvant être raisonnablement considéré comme établissant, aux yeux d'un opérateur économique averti, sa capacité économique et financière, s'il n'est pas, pour une raison justifiée, en mesure de produire les renseignements et documents demandés.

Le candidat peut se prévaloir des capacités d'autres opérateurs sous réserve de prouver qu'il en aura le bénéfice pendant la durée de la convention au moyen, par exemple, d'un contrat ou d'un engagement écrit et de fournir les pièces susmentionnées pour ce qui concerne ces opérateurs.

En cas de candidature en groupement, les documents ci-dessus seront produits par chacun des membres du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Non.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Liste des références pertinentes en matière de régie publicitaire, incluant notamment les références dans les campagnes promotionnelles et dans le déploiement de supports digitaux, au cours des cinq dernières années, et indiquant le contexte, la durée, les caractéristiques du projet concerné, le nombre d'équipements publicitaires concernés (en détaillant par type d'équipement), le chiffre d'affaires généré, le montant des investissements réalisés, la date et le cocontractant. Ces références sont prouvées par des attestations du cocontractant ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Description des outils, du matériel et de l'équipement dont le candidat dispose.
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, classés par nature d'opération (commercial, exploitation, maintenance, innovation) et l'importance du personnel d'encadrement et de direction pendant les trois dernières années.
Les titres d'études et professionnels du candidat ou du personnel d'encadrement et de direction de l'entreprise, et notamment des responsables de missions dans le domaine de la régie publicitaire.
Le candidat est autorisé à prouver sa capacité technique et professionnelle par tout autre moyen équivalent pouvant être raisonnablement considéré comme établissant, aux yeux d'un opérateur économique averti, sa capacité technique et professionnelle s'il n'est pas, pour une raison justifiée, en mesure de produire les renseignements et documents demandés.
Le candidat peut se prévaloir des capacités d'autres opérateurs sous réserve de prouver qu'il en aura le bénéfice pendant la durée de la convention au moyen, par exemple, d'un contrat ou d'un engagement écrit et de fournir les pièces susmentionnées pour ce qui concerne ces opérateurs..
En cas de candidature en groupement, les documents ci-dessus seront produits par chacun des membres du groupement.
Minimum level(s) of standards possibly required:
Non.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2018/S 248-573399](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/04/2019 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 13/05/2019

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidats sont invités à consulter les informations complémentaires disponibles à l'adresse suivante: <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/occupation-du-domaine-public-de-la-ratp/consulter-les-avis-d'appel-a-concurrence>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les candidats pourront exercer devant le tribunal administratif précité un recours de pleine juridiction en contestation de la validité de la convention d'occupation du domaine public dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. no 358994).

Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

Il est rappelé que la convention d'occupation domaniale qui sera conclue ne constitue ni un marché public, ni un contrat de concession. En conséquence, ce contrat n'est pas susceptible de faire l'objet d'un référé précontractuel (article L. 551-1 du code de justice administrative) ou d'un référé contractuel (article L. 551-13 du code de justice administrative).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RATP Département juridique - unité projets et contrats

Postal address: 54 quai de la Rapée

Town: Paris Cedex 12

Postal code: 75599

Country: France

E-mail: info.recours@ratp.fr

Telephone: +33 158772001

Fax: +33 158772123

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/03/2019